

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 52 (1990)

Heft: 4

Rubrik: Nouvelles des sections

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANETA reçoit ASETA

Prenant modèle sur l'ASETA, l'Association neuchâteloise des propriétaires de tracteurs se nommera dorénavant «Association neuchâteloise pour l'équipement technique agricole – ANETA». Ainsi en ont décidé les participants lors de leur assemblée annuelle à Cernier. Ce changement de nom issu de la tradition semble alléatoire et pourtant peut créer un certain malaise si l'on pense au déplacement des activités des sections en direction du siège central.

Dans son introduction, le président Francis Schlaeppi regrette le manque d'informations entre producteurs et consommateurs, souvent imputable à certains communiqués peu objectifs parce que médiatiques. Comme le signale le rapport annuel, le comité s'est réuni quatre fois. Au centre des débats, citons les dépenses exédentaires de la section cauées par l'augmentation de la cotisation à verser à la caisse centrale et le changement de nom de l'association. Francis Schlaeppi rappelle, en relation avec le projet de reconstruction du centre, que les délégués lors de l'assemblée extraordinaire à Berne, en avaient approuvé à l'unanimité sa réalisation. A l'exemple des sections de Genève, Jura et Vaud, la section neuchâteloise soutient non seulement l'idée de la reconstruction mais y participe aussi concrètement par un prêt à taux réduit de Fr. 10.000.-. L'approbation de ce projet prouve l'intérêt que porte les sections romandes au futur centre et ce geste généreux mérite d'être souligné.

S'appuyant sur le dernier rapport annuel paru in extenso dans «Technique agricole», Francis Schlaeppi constate: «Il y a quelques années, nous vous disions que les problèmes glissaient de plus en plus des sections en direction de l'organisation centrale. Les responsables de l'ASETA siègent dans plusieurs commissions sur le plan national et international pour y défendre nos intérêts.» C'est à Jean Fahrny, conseiller cantonal en machines, de relever la signification de ces activités, spécifiques à l'agriculture. Le fait qu'il apprécie le périodique de l'association réjouit bien entendu l'auteur de ces lignes! Cependant, ce serait une erreur d'oublier le champ d'activités sur le plan helvétique qui contribue à la popularité des sections tels que:

- les cours préparatoires permettant de passer l'examen de conduite du permis G. Tous les candidats ayant participé à ce cours ont obtenu leur permis avec succès
- les deux centres de cours de Riniken et Grange-Verney qui servent d'éléments de liaison importants en direction du siège central. Peu de participants neuchâtelois sont représentés à Grange-Verney; dans ce sens il serait utile que les participants présents à ces cours en parlent avec en peu plus d'enthousiasme à leurs collègues. Charlie Roulin, président de la section vaudoise et membre du comité central, abonde dans ce sens en relatant son expérience personnelle et positive avec les moniteurs en ce qui concerne l'organisation de tests pour systèmes de freins hydrauliques ou la démonstration de ceux-ci.

A l'unanimité, les membres soutiennent la décision d'inviter les délégués pour l'assemblée de 1992, dans le canton de Neuchâtel. En vue des préparatifs considérables pour l'organisation de cette manifestation, le comité en place a décidé de rester en fonction jusqu'à cette date.

Sans commentaire, le montant de la cotisation passe de Fr. 25.- à Fr. 30.- à partir de l'année prochaine. Entretemps le déficit enregistré après l'augmentation de la cotisation annuelle et le jubilé du centenaire de la Chambre Neuchâteloise d'Agriculture sera couvert par les réserves. Le président prie instamment les membres de s'approvisionner en graisses et carburant auprès d'entreprises sous contrat; en effet celles-ci ne vendent pas uniquement leurs produits meilleur marché mais la section bénéficie d'une provision.

Bien qu'en changeant de nom, la section a rompu avec une certaine tradition, ce point de l'ordre du jour a pu être ratifié sans commentaire et à l'unanimité, abstraction faite de quelques imprécisions.

A la suite d'une assemblée bien fréquentée, forte de l'engagement et de l'expérience de ses membres, Pierre Mermier du Service romand pour l'énergie du bois présente, dans son exposé, les procédés modernes de chauffage au bois. Nous y reviendrons lors d'un prochain article.

Zw